

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2017, à 19 h, à la salle du conseil, située au 560, chemin des Voyageurs, à Chute-Saint-Philippe, selon les dispositions du Code de la province.

Membres présents :

Églantine Leclerc Vénuti                      Francine Chamberland  
Micheline Bélec                                Alain St-Amour  
Denise Grenier                                Thérèse St-Amour

Formant quorum sous la présidence du maire Normand St-Amour

Membre absent :

La directrice générale et secrétaire-trésorière Ginette Ippersiel est aussi présente.

\*\*\*\*\*

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

\*\*\*\*\*

Résolution no : 10582-2017  
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Denise Grenier  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter l'ordre du jour présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**CORRESPONDANCE**

La secrétaire donne un bref compte-rendu de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire du Conseil municipal.

\*\*\*\*\*

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Résolution no : 10583-2017  
REGISTRE DES COMPTES À PAYER – Au 31 janvier 2017

Il est proposé par Francine Chamberland  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter les comptes fournisseurs au 31 janvier 2017 tels que présentés au montant total de 149 163.50 \$  
Chèques fournisseurs : C1600237 @ C1600240 et C1700001 @ C1700019 = 14 242.56 \$  
Paiements internet : L1700001 @ L1700015 = 46 306.38 \$  
Paiements directs : P1700001 @ P1700025 et P1700027 @ P1700055 = 62 649.56 \$  
Chèque manuel : M170001 = 125.32 \$  
Chèques salaires : D1700001 @ D1700054 = 25 839.68 \$  
ET  
Les bons d'engagement autorisés par la directrice générale et le directeur aux travaux publics, urbanisme et environnement : ENB1700001 @ ENB1700028 : 17 695.56 \$

**Adoptée**

La directrice générale et secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles, pour payer ces comptes.

\*\*\*\*\*

Résolution no : 10584-2017

NOMINATION ET REPRÉSENTANTS DES COMITÉS POUR L'ANNÉE 2017

Il est proposé par Églantine Leclerc Vénuti

Et résolu à l'unanimité des membres présents, de nommer les membres des comités pour l'année 2017 comme suit :

Le maire Normand St-Amour est d'office sur tous les comités

Comité Relations de travail :

Thérèse St-Amour  
Micheline Bélec  
Francine Chamberland

Comité incendie :

Thérèse St-Amour  
Francine Chamberland (Substitut)

Comité Hygiène du milieu (RIDL) :

Normand St-Amour  
Alain St-Amour (Substitut)

Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) :

Alain St-Amour, conseiller  
Martin Ouimet, citoyen  
Robert Léveillé, citoyen  
Éric Paiement, personne-ressource

Et les substituts au CCU :

Denise Grenier, conseillère substitut  
Églantine Leclerc Vénuti, conseillère substitut  
Mario Robert, citoyen substitut  
Bertrand Quesnel, citoyen substitut

Comité Environnement :

Denise Grenier  
Francine Chamberland  
Églantine Leclerc Vénuti (Substitut)  
Éric Paiement, personne-ressource

Comité Société Développement Réservoir Kiamika (SDRK) :

Denise Grenier  
Micheline Bélec

Communications :

Églantine Leclerc Vénuti  
Francine Chamberland

Services techniques/travaux publics :

Francine Chamberland  
Micheline Bélec  
Thérèse St-Amour (Substitut)  
Éric Paiement, personne-ressource

Comité Loisirs, culture & événements :

Thérèse St-Amour  
Églantine Leclerc Vénuti  
Alain St-Amour

Mesures d'urgence :

Voir l'organigramme  
Éric Paiement, responsable

Comité GES :

Alain St-Amour, conseiller  
Francine Chamberland, conseillère  
Éric Paiement, officier bât./ envir.  
Manon Taillon, sec.-trésorière adjointe  
Miguel et/ou Rémi, travaux publics  
Myriam Joannette, chargée de projets

Bâtiments municipaux :

Thérèse St-Amour, conseillère  
Micheline Bélec, conseillère  
Francine Chamberland, conseillère  
Myriam Joannette, chargée de projets  
Éric Paiement, personne-ressource,

Comité suivi Politique MADA et FAMILLE :

Églantine Leclerc Vénuti, conseillère  
Micheline Bélec, conseillère  
Myriam Joannette, chargée de projets  
Éric Paiement, personne-ressource

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10585-2017**

**NOMINATION AU POSTE DE MAIRESSE SUPPLÉANTE POUR L'ANNÉE 2017**

*Il est proposé par Alain St-Amour*

*Et résolu à l'unanimité des membres présents, de nommer Églantine Leclerc Vénuti, mairesse suppléante pour l'année 2017.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10586-2017**

**ADHÉSION À LA COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE (CIM)**

**ATTENDU**

*QUE plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;*

**ATTENDU**

*QUE la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;*

**ATTENDU**

*QUE la Municipalité a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts du capital social de CIM, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec CIM;*

**EN CONSÉQUENCE**

*Il est proposé par Micheline Bélec  
Et résolu à l'unanimité des membres présents,*

- *QUE la Municipalité de Chute-Saint-Philippe souscrive à vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200\$);*
- *QUE la Municipalité de Chute-Saint-Philippe adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;*
- *QUE Normand St-Amour, maire, soit autorisé à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la Municipalité Chute-Saint-Philippe, y compris le contrat à intervenir avec la CIM;*
- *QUE Normand St-Amour, maire, agisse à titre de représentant de la Municipalité dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10587-2017**

**AUTORISATION DE PAIEMENT – Soutien technique et réseau 2017 - CIM**

*Il est proposé par Thérèse St-Amour*

*Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement annuel au montant de 4 390.00 \$ plus taxes applicables, à la Corporation d'informatique Municipale pour le soutien technique et téléphonique 2017.*

*Ce montant est réparti dans les postes budgétaires comme suit :*

*02-130-40-414-00 : 2 634.00 \$*

*02-610-40-414-00 : 1 756.00 \$*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10588-2017**  
**TRANSFERT DU SUPPLUS LIBRE AU SURPLUS AFFECTÉ À SERVICES PROFESSIONNELS –**  
**Poursuite complexe municipale**

Il est proposé par Denise Grenier  
 Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'effectuer un transfert au montant de 20 000.00 \$ du surplus non affecté « 59-110-10 » au surplus affecté pour les services professionnels dans la poursuite du complexe municipal 59-131-13.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10589-2017**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT – Contribution annuelle à la cour municipale 2017**

Il est proposé par Francine Chamberland  
 Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement de la contribution annuelle à la cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle au montant de 656.00 \$.

Ce montant est disponible au poste budgétaire 02-120-80-951-00.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10590-2017**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT – Services professionnels décembre 2016 – Dossier 79312 Transport Ménard**

Il est proposé par Thérèse St-Amour  
 Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement à Dunton Rainville, au montant de 799.66 \$, pour services professionnels au 31 décembre 2016, dossier 79312, Transport Ménard, facture 294303.

Cette dépense est imputée au poste budgétaire 02-130-40-412-00 **du budget 2016.**

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10591-2017**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT – Services professionnels décembre 2016 – Dossier 74919 Complexe municipal**

Il est proposé par Micheline Bélec  
 Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement à Dunton Rainville, au montant de 3295.18 \$, pour services professionnels au 31 décembre 2016, dossier 74919, poursuite complexe municipale, facture 294298.

Cette dépense est imputée au poste budgétaire 02-130-40-412-00 **du budget 2016.**

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10592-2017**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT – Quote-part 2017 à la MRC**

Il est proposé par Églantine Leclerc Vénuti  
 Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement de la quote-part 2017 à la MRC au montant de 92 495.00 \$.

1<sup>er</sup> versement échéance en mars : 46 247.50 \$

2<sup>e</sup> versement échéance en juillet : 46 247.50 \$

Quote-part	Postes budgétaires	Année	1er versement	2e versement
		<b>2017</b>	50%	50%
Conseil Municipal 18,54 %	02-110-80-951-00	4 702,00 \$	2 351,00 \$	2 351,00 \$
Cour municipale	02-120-80-951-00		0,00 \$	0,00 \$
Gestion financière et administrative 81,46 %	02-130-80-951-00	20 661,00 \$	10 330,50 \$	10 330,50 \$
Évaluation	02-150-80-951-00	37 339,00 \$	18 669,50 \$	18 669,50 \$
Protection contre l'incendie	02-220-80-951-00	290,00 \$	145,00 \$	145,00 \$

Transport collectif	02-370-80-951-00	561,00 \$	280,50 \$	280,50 \$
Plan de gestion des matières résiduelles	02-454-80-951-00	338,00 \$	169,00 \$	169,00 \$
Entretien des cours d'eau	02-470-80-951-00	1 149,00 \$	574,50 \$	574,50 \$
Santé et bien-être (Scanner CH Riv.-Rouge)	02-590-80-951-00	17,00 \$	8,50 \$	8,50 \$
Centre de simulation (Centre collégial)	02-590-80-951-01	244,00 \$	122,00 \$	122,00 \$
Aménag, urbanisme, zonage + foresterie	02-610-80-951-00	12 456,00 \$	6 228,00 \$	6 228,00 \$
Industrie et commerce	02-621-80-951-00	13 340,00 \$	6 670,00 \$	6 670,00 \$
Tourisme (Plan de commercialisation)	02-622-80-951-00	1 131,00 \$	565,50 \$	565,50 \$
Activités récréatives (Parc linéaire)	02-701-90-951-00	70,00 \$	35,00 \$	35,00 \$
Activités culturelles (Gare et subventions)	02-702-90-951-00	197,00 \$	98,50 \$	98,50 \$
	TOTAL		46 247,50 \$	46 247,50 \$

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Résolution no : 10593-2017

AUTORISATION DE PAIEMENT – Quote-part 2017 autopompe-citerne 2500 gallons

Il est proposé par Thérèse St-Amour

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement à la Municipalité de Lac-des-Écorces, d'un montant de 4 042.32 \$ pour la quote-part 2017 de l'autopompe-citerne du SSIRK, selon l'entente intermunicipale signée le 11 avril 2005;

Cette entente a pour objet de s'assurer le service d'une autopompe/citerne de 2 500 gallons, pour une protection minimale en incendie tel que prescrit dans le Schéma de Couverture de Risques en Incendie (SCRI).

Ce montant est disponible au poste budgétaire 02-220-40-442-01.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**HYGIÈNE DU MILIEU**

Résolution no : 10594-2017

PROTOCOLE D'ENTENTE – Entretien des plates-bandes – Année 2017

Il est proposé par Francine Chamberland

Et résolu à l'unanimité des membres présents, de verser une subvention de 5 000,00 \$ à la Société d'horticulture et d'écologie de Chute-Saint-Philippe, pour l'entretien des plates-bandes, des parcs, des panneaux d'accueil et des bâtiments de la municipalité pour l'année 2017.

De plus, la Société d'horticulture et d'écologie de Chute-Saint-Philippe s'engage à l'aménagement des plates-bandes au nouveau complexe municipal.

La dépense sera affectée au poste budgétaire 02-470-80-970-00.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**SANTÉ & BIEN-ÊTRE**

\*\*\*\*\*

**TRANSPORT**

Résolution no : 10595-2017

APPROBATION DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS RELATIF AU VOLET SOUPLE AU MTMDT

ATTENDU

Que le ministère des Transports exige un dépôt de rapports statistiques semestriels;

Le dépôt de l'état des résultats relatifs au volet souple, accompagné d'une résolution approuvant ce document;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Denise Grenier

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'approuver le rapport de l'état des résultats relatif au volet souple au 31 décembre 2016.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10596-2017**

**COMPENSATION AUX MUNICIPALITÉS – Entretien des chemins à double vocation**

**CONSIDÉRANT** Que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports accorde aux municipalités une redevance pour les chemins à double vocation;

**CONSIDÉRANT** QUE l'aide financière n'est versée qu'après 1000 voyages de camions forestiers sur un même chemin et qu'elle est de 832 \$ par kilomètre;

**CONSIDÉRANT** QUE les camions forestiers endommagent les chemins municipaux de façon très importante comparativement aux voitures;

**CONSIDÉRANT** QUE l'aide accordée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est nettement insuffisante comparativement aux coûts de réparation d'un chemin;

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par Micheline Bélec  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de réviser à la hausse la compensation accordée aux municipalités pour l'utilisation des chemins par les transporteurs forestiers et modifier le nombre de voyages requis afin que l'aide financière soit accordée dès le premier voyage;

Que la présente soit transmise à monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), à monsieur Sylvain Pagé, député de Labelle, à la MRC d'Antoine-Labelle ainsi qu'aux municipalités membres de la MRC.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10597-2017**

**AUTORISATION DE DÉPENSE – Formation pour carte de piéteur**

Il est proposé par Denise Grenier  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser Miguel Grenier, à assister à la formation pour l'obtention de sa carte de piéteur, qui se tiendra à Maniwaki les 29 et 30 avril 2017. De payer les frais d'inscription au coût de 183.00 \$ plus taxes, et de rembourser les frais inhérents à cette formation sur présentation de pièces justificatives selon les spécifications à la convention collective.

Le véhicule de la municipalité sera utilisé pour ce déplacement.

Un montant est disponible à cet effet au poste budgétaire 02-610-40-454-00.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10598-2017**

**APPEL D'OFFRES – Location de pelle**

Il est proposé par Thérèse St-Amour  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le directeur des travaux publics, Éric Paiement, à aller en appel d'offres pour les travaux de pelle, été 2017 ainsi que pour les travaux d'installation de bornes sèches.

Un montant est disponible à cet effet au poste budgétaire :

- Travaux publics : 02-320-50-516-00
- Installation des bornes sèches : 23-030-10-721

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

Résolution no : 10599-2017

AFFICHAGE OFFRE D'EMPLOI – Poste temporaire aux travaux publics

Il est proposé par Alain St-Amour

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser l'affichage d'un poste temporaire, temps plein, pour l'embauche d'un chauffeur opérateur journalier.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

Résolution no : 10600-2017

AUTORISATION DE DÉPENSE – Équipement pour niveleuse

Il est proposé par Micheline Bélec

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser la dépense approximative de 2 000.00 \$ pour l'achat et l'installation d'une flèche de signalisation et de lumières sur la niveleuse.

Cette dépense est prévue au poste budgétaire 02-330-50-525-04, mais sera transférée au poste budgétaire 02-320-50-525-04.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

Résolution no : 10601-2017

AUTORISATION DE DÉPENSE – Travaux correctifs en électricité au garage

PRÉAMBULE

Suite au rapport de la Mutuelle de prévention notant que l'installation des pompes au garage est non conforme aux exigences de la Mutuelle, ainsi que l'absence de données sur la consommation de centaines de litres de diesel et d'essence au garage municipal, nous avons demandé une soumission pour effectuer des travaux correctifs afin d'avoir un meilleur contrôle;

ATTENDU

QUE pour rendre l'installation conforme aux exigences de la mutuelle de prévention et avoir un meilleur contrôle des utilisateurs de la pompe à essence et diesel, il y a lieu de procéder à des travaux électriques;

ATTENDU

QUE nous avons obtenu une soumission de D.P. Meilleur électricien, à la hauteur de 827.72 \$ plus les taxes applicables afin de régulariser la situation;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Denise Grenier  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser la dépense afin d'effectuer les recommandations de la MMQ et régler la problématique du contrôle sur la consommation de diesel et essence.

Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02-320-50-522-00

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

Résolution no : 10602-2017

DEMANDE DE CONSTRUCTION D'UN PONT reliant Lac-Saint-Paul au chemin de Parent

ATTENDU

Que le pont couvert Tapani traversant la rivière du Lièvre à la jetée de l'Iroquois a été fermé il y a quelques années;

ATTENDU

Qu'un pont permettant le transport forestier diminuerait de façon significative l'utilisation des chemins municipaux assurant ainsi la sécurité des citoyens des municipalités de Chute-Saint-Philippe et de Lac-Saint-Paul;

ATTENDU

Qu'une voie serait aménagée sur ledit pont afin de permettre la circulation sécuritaire des motoneigistes et des quadistes;

ATTENDU

Qu'actuellement un pont de glace est utilisé par la pratique VHR en saison hivernale, ce qui écourte la pratique de ces activités;

ATTENDU

Que ce pont favoriserait le développement économique et touristique de la municipalité et de la région;

ATTENDU *Que ce pont serait un lien sécuritaire important pour la pratique VHR, pour les chasseurs, pêcheurs et autres utilisateurs en planifiant qu'une voie sera aménagée pour les VHR;*

ATTENDU *Que la construction d'un pont sur la Lièvre est une des priorités du plan directeur des sentiers motorisés de la MRC d'Antoine-Labelle;*

ATTENDU *Que ce pont relierait Chute-Saint-Philippe au chemin de Parent;*

EN CONSÉQUENCE *Il est proposé par Églantine Leclerc Vénuti  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, de demander au ministère de la Faune, de la Forêt et des Parcs (MFFP), la construction d'un pont enjambant la rivière du Lièvre, à la hauteur du km 16 du chemin du Pérodeau (vers le chemin du Mekoos) et ce, afin de diminuer l'utilisation des chemins municipaux et d'assurer la sécurité des citoyens des municipalités concernées ainsi que des utilisateurs VHR.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

### **URBANISME**

#### **Résolution no : 10603-2017** **AUTORISATION DE PAIEMENT – Cotisation annuelle 2017 SDRK**

*Il est proposé par Micheline Bélec  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le versement de la cotisation annuelle 2017 au montant de 700.00 \$ à la Société de Développement du Réservoir Kiamika (SDRK).*

*Un montant est prévu au poste budgétaire 02-622-40-494-00.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

#### **Résolution no : 10604-2017** **AUTORISATION DE PAIEMENT – 1<sup>er</sup> versement de la contribution annuelle SDRK**

*Il est proposé par Denise Grenier  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le 1<sup>er</sup> versement de notre contribution annuelle 2017 au montant de 10 000.00 \$ à la Société de Développement du Réservoir Kiamika (SDRK).*

*Un montant est prévu au poste budgétaire 02-622-80-970-00.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

#### **Résolution no : 10605-2017** **EMBAUCHE DE L'OFFICIER ADJOINTE AU DIRECTEUR EN URBANISME, BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT – Poste temporaire**

ATTENDU *Que la Municipalité a procédé à une réorganisation administrative en nommant un directeur qui combine le poste travaux publics et urbanisme;*

ATTENDU *Qu'avec la charge supplémentaire de travail de ce poste, il y a lieu d'embaucher une adjointe;*

ATTENDU *Que nous avons suivi la procédure d'embauche telle que requise par la convention collective;*

ATTENDU *Que le comité de sélection a étudié les candidatures qui ont été reçues en entrevue;*

ATTENDU *Que la directrice a procédé à l'embauche de cette employée;*

EN CONSÉQUENCE *Il est proposé par Thérèse St-Amour  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'entériner l'embauche de Madame Sylvie Côté au poste d'adjointe au directeur en travaux publics, urbanisme, en bâtiment et environnement.*

*Ce poste est temporaire et peut se changer en permanence à la fin de la période d'essai du poste de directeur de services.*



*Il est de plus résolu que le temps de probation (525 heures) à l'article 4.04 et le salaire est selon les critères d'évaluation de l'équité salariale, échelon 1 du poste d'adjointe, tel que stipulé à l'annexe « D » de la convention collective.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10606-2017**  
**AUTORISATION DE DÉPENSE – Achat d'une imprimante au poste du directeur Travaux publics, urbanisme et environnement**

*Il est proposé par Francine Chamberland  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser l'achat d'une imprimante pour poste du directeur des travaux publics, urbanisme et environnement.*

*Cette dépense est prévue au poste budgétaire 02-610-60-640-01.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10607-2017**  
**AUTORISATION DE DÉPENSE – Avis professionnel sur construction particulière au lac Rochon**

*Il est proposé par Micheline Bélec  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le directeur en urbanisme à demander un avis auprès d'un professionnel pour une demande de permis d'agrandissement particulier au lac Rochon et de payer les frais pouvant être facturés à la municipalité.*

*Cette dépense est affectée au poste budgétaire 02-610-40-412-00.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10608-2017**  
**AUTORISATION DE DÉPENSE – Congrès de la COMBEQ**

*Il est proposé par Denise Grenier  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le directeur à l'urbanisme, à assister au Congrès de la COMBEQ qui se tiendra du 4 au 6 mai 2017, à Québec. De payer les frais d'inscription au montant de 590.00 \$ plus taxes applicables et de rembourser les frais inhérents à ce congrès qui ne sont pas inclus dans le coût d'inscription sur présentation de pièces justificatives selon les spécifications à la convention collective.*

*Des montants sont disponibles à cet effet au poste 02-610-30-346-00 pour l'inscription et au poste 02-610-30-310-00 pour les autres frais.*

**✚ Le véhicule de la municipalité sera utilisé pour ce déplacement**

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10609-2017**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT – Renouvellement de l'adhésion COMBEQ 2017, 2<sup>e</sup> membre**

*Il est proposé par Alain St-Amour  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement au montant de 225.00 \$ plus taxes applicables, pour une deuxième inscription, pour le renouvellement de l'adhésion 2017 à la COMBEQ pour l'adjointe à l'urbanisme.*

*Un montant est disponible à cet effet au poste budgétaire 02-610-40-494-00.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**LOISIRS ET CULTURE**

**Résolution no : 10610-2017**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT – Subvention à l'Association des citoyens de Chute-Saint-Philippe**

*Il est proposé par Micheline Bélec  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement de la subvention au montant de 2 000.00 \$  
à l'Association des citoyens de Chute-Saint-Philippe pour les activités 2017.*

*Un montant est prévu au poste budgétaire 02-701-90-970-00.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10611-2017**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT – Subvention à Action Santé Plein-Air Chute-Saint-Philippe**

*Il est proposé par Églantine Leclerc Vénuti  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement de la subvention au montant de 3 700.00 \$  
à Action Santé Plein-Air Chute-Saint-Philippe pour les activités 2017.*

*Un montant est prévu au poste budgétaire 02-701-90-970-00.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10612-2017**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT – Subvention à la Société d'horticulture et d'écologie de Chute-Saint-Philippe**

*Il est proposé par Thérèse St-Amour  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement de la subvention au montant de 2 500.00 \$  
à la Société d'horticulture et d'écologie de Chute-Saint-Philippe pour les activités 2017.*

*Un montant est prévu au poste budgétaire 02-701-90-970-00.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10613-2017**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT – Subvention Maison de la Famille**

*Il est proposé par Denise Grenier  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement d'une partie de la subvention autorisée  
pour les activités de la Maison de la Famille au montant de 5000.00 \$.*

*Un montant est prévu au poste budgétaire 02-701-90-970-00.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10614-2017**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT – Subvention à l'Association des Riverains du lac Rochon**

*Il est proposé par Églantine Leclerc Vénuti  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement de la subvention au montant de 1000.00 \$ à  
l'Association des Riverains du lac Rochon pour les activités 2017.*

*Un montant est prévu au poste budgétaire 02-701-90-970-00.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10615-2017**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT – Subvention à Zone-Emploi d'Antoine-Labelle**

*Il est proposé par Micheline Bélec  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement de la subvention au montant de 200.00 \$ à  
Zone-Emploi d'Antoine-Labelle pour l'évènement Place aux Jeunes (Séjours exploratoires 2017).*

*Un montant est prévu au poste budgétaire 02-701-90-970-00.*

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

Résolution no : 10616-2017

AUTORISATION DE PAIEMENT – Subvention à l'École Henri-Bourassa – Activités scolaires 2017

Il est proposé par Denise Grenier

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement de la subvention au montant de 1 500.00 \$ à l'École Henri-Bourassa – Activités scolaires 2017, sorties de fin d'année.

Un montant est prévu au poste budgétaire 02-701-90-970-00.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

Résolution no : 10617-2017

AUTORISATION DE PAIEMENT – Adhésion au Conseil de la Culture des Laurentides

Il est proposé par Alain St-Amour

Et résolu à l'unanimité des membres présents, de payer le montant de 85.00 \$ pour l'adhésion au Conseil de la Culture des Laurentides.

Ce montant est prévu au poste budgétaire 02-701-20-494-00.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

Résolution no : 10618-2017

AUTORISATION DE PAIEMENT – Quote-part CRSBP des Laurentides inc.

Il est proposé par Francine Chamberland

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement de la Quote-part au montant de 5 601.93 \$ plus taxes applicables, au Centre régional de services aux bibliothèques des Laurentides inc. (CRSBP).

Ce montant est prévu aux postes budgétaires 02-702-30-494-00.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

Résolution no : 10619-2017

AUTORISATION DE PAIEMENT – Subvention au Club de motoneige l'Aiglon de Chute-Saint-Philippe (2014) inc.

Il est proposé par Thérèse St-Amour

Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement de la subvention au montant de 3 000.00 \$ au Club de motoneige l'Aiglon.

Un montant est prévu au poste budgétaire 02-701-90-970-00.

**Adoptée**

\*\*\*\*\*

Résolution no : 10620-2017

AUTORISATION DE DÉPENSE – Travaux correctifs en électricité à la salle des loisirs du complexe municipal

**PRÉAMBULE**

Suite aux activités qui se sont déroulées à la salle des loisirs du complexe municipal, on a relevé que les circuits électriques sont tous sur le même panneau d'alimentation causant ainsi des disjonctions des circuits;

**ATTENDU**

Que pour éviter ce genre d'incident, il y a lieu de procéder à des travaux électriques pour ajouter un second panneau d'alimentation et diviser les circuits sur deux panneaux;

**ATTENDU**

Que nous avons obtenu une soumission de D.P. Meilleur électrique, à la hauteur de 645.83 \$ plus les taxes applicables afin de régulariser la situation;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Micheline Bélec  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser la dépense afin d'effectuer les correctifs nécessaires et optimiser l'usage de la salle des loisirs.

Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02-130-50-522-00.

Adoptée

\*\*\*\*\*

**IMMOBILISATION**

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

*Je, soussignée, Ginette Ippersiel, secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de Chute-Saint-Philippe dispose des fonds suffisants pour les fins auxquelles les dépenses autorisées aux présentes seront affectées lors du paiement de ces montants.*

\*\*\*\*\*

**AVIS DE MOTION**

\*\*\*\*\*

**PROJET DE RÈGLEMENTS**

\*\*\*\*\*

**RÈGLEMENTS**

\*\*\*\*\*

**VARIA**

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Début : 19 h 44  
Fin : 20 h 16

Personnes présentes : 5

\*\*\*\*\*

**Résolution no : 10621-2017**  
**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉSENTE SÉANCE RÉGULIÈRE**

*Il est proposé par Denise Grenier  
Et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le procès-verbal de la présente séance en date du 13 février 2017 tel que rédigé par la directrice générale.*

Adoptée

\*\*\*\*\*

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

*L'ordre du jour étant épuisé*

**Résolution no : 10622-2017**  
**FERMETURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE**

*Il est proposé par Denise Grenier  
Et résolu à l'unanimité de clore la séance*

Adoptée

Il est 20 h 17

\_\_\_\_\_  
Normand St-Amour, maire

\_\_\_\_\_  
Ginette Ippersiel, secrétaire-trésorière